



Pierre PRIM

Président du SEDIMA



Le diable se cache dans les détails...

2019 : année de la réforme de la formation professionnelle. Voilà un gros enjeu pour notre profession...

Il nous faut aborder cette réforme de manière professionnelle et réfléchie, si l'on veut disposer dans les années à venir d'équipes techniques au niveau et prêtes pour faire face à la complexité de réparation des innovations technologiques qui se déploient sur nos matériels.

Sur les 2 500 diplômés que nous embauchons chaque année, près de 1 000 le sont par un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Nous constatons tous que l'apprentissage prend une part chaque année plus importante dans nos embauches.

L'un des enjeux de cette réforme est le financement des formations. Le « coût au contrat » des apprentis, grosso-modo 7 000 €, multiplié par le nombre d'élèves de la session -pour simplifier-, sera le budget affecté à l'établissement scolaire pour financer le déploiement de ces formations. Autant dire que le fait d'avoir des effectifs suffisamment étoffés devient une question de survie pour nombre d'établissements.

Commence alors la course à l'échalotte au remplissage des classes et à la concurrence entre établissements, notamment du côté de l'enseignement agricole. Conçu et dimensionné pour former des millions d'agriculteurs et salariés agricoles voilà un demi-siècle, il voit ses effectifs décliner au rythme de la restructuration agricole. Imaginer élargir sa base d'élèves en agrandissant le cercle des candidats potentiels à d'autres métiers, notamment les nôtres, devient tentant.

Or, si pour ce qui concerne les métiers du commercial, par exemple, de telles formations peuvent donner de bons pré-requis, imaginer que ces établissements aient la capacité de former des élèves capables d'être suffisamment à niveau dans les matières techniques fondamentales (électricité, moteurs, hydraulique, électronique...), pour en faire un jour des techniciens performants et employables dans nos entreprises, relève à 2 ou 3 exceptions près, en France, de la gageure pure.

Il est donc fondamental, en cette année de réforme, d'éviter des amalgames trop rapides et trop approximatifs.

Il est fondamental de quantifier le besoin de main d'œuvre, notamment sur 60 % des effectifs que représentent nos techniciens. Ce que le SEDIMA a fait pour les 5 prochaines années.

Il est fondamental d'évaluer le besoin au regard du niveau attendu (Bac Pro, BTS). Ce que le SEDIMA a fait.

Il est fondamental de choisir, d'échanger et d'accompagner les établissements de formation dédiés à nos référentiels de formation et suffisamment équipés et performants pour donner les bonnes bases du métier à nos futurs collaborateurs. Des rencontres régionales entre les professionnels, les élus locaux SEDIMA et les établissements scolaires, vont être organisées dans les deux prochains mois à cet effet.

Un choix douloureux mais nécessaire est aujourd'hui sur la table. Il se résume ainsi. D'un côté sauver quelques formations ou établissements en souffrance d'effectifs. De l'autre préserver une qualité et un niveau suffisant pour avoir des équipes capables de dépanner les machines dans les champs demain.

Est-on prêt à handicaper la production agricole de demain à cause de machines arrêtées dans les champs, non réparées, pour sauver temporairement quelques établissements qui seront à terme condamnés ?

Ne nous trompons pas. Pas d'amalgame hâtif. A chacun son métier. A chacun ses compétences. A chacun sa filière de formation.